



14ème législature

Question N° : 6639	De M. Lionel Tardy (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Chine	Analyse > situation politique.
Question publiée au JO le : 09/10/2012 Réponse publiée au JO le : 06/11/2012 page : 6268		

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le renforcement des manifestations de nationalisme de la part de la République populaire de Chine. On peut s'inquiéter de cette recrudescence, tant pour les relations avec les pays voisins, dont on a déjà eu un exemple, que pour la situation des minorités, et notamment des Tibétains. Il souhaite connaître l'analyse qu'il fait de cette recrudescence du nationalisme chinois, les conséquences que cela peut avoir sur les positions de la France, et les mesures qu'il pourrait prendre pour y répondre, notamment en cas d'accroissement de la répression contre les minorités non chinoises.

Texte de la réponse

La relation entre la France et la Chine s'inscrit dans le cadre d'un partenariat global stratégique. La Chine est désormais un acteur incontournable qui pèse sur les équilibres mondiaux, qu'ils soient écologiques, économiques ou financiers. Il est donc important pour la France de poursuivre avec la Chine un dialogue approfondi et constant dans tous les domaines, notamment celui des droits de l'Homme, qui fait partie intégrante des échanges bilatéraux au plus haut niveau. La France accorde une importance particulière au développement des échanges humains, notamment les échanges de jeunes, aux contacts entre sociétés civiles et à la promotion du débat d'idées. Elle promeut également des initiatives associant des intellectuels de divers pays de la région et des personnalités françaises ou francophones afin de favoriser un dialogue dépassant les frontières nationales. Elle contribue ainsi à favoriser la compréhension entre les peuples et le dialogue des cultures, face aux dangers de l'exclusion et du nationalisme. Par ailleurs, la France rappelle régulièrement son attachement au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour l'ensemble de la population chinoise, y compris ses minorités ethniques. Les tensions observées dans les zones de peuplement tibétain de Chine font l'objet d'un suivi attentif de la part de la France qui, face à cette situation, a exprimé sa préoccupation à plusieurs reprises, en rappelant son attachement au respect de l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.